

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 4 Octobre 2000

Décret n° 2000-240/MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant réintégration de certains ex-décisionnaires  
de l'OCER dans les effectifs de la fonction publique,  
en tête : monsieur (AMEA Paul.)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret 94-91 du 17 mars 1994, portant radiation de certains agents de l'Etat des effectifs de la fonction publique ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu les arrêtés de prise en charge des intéressés ;

**DECRETE :**



*Handwritten initials*

**Article 1<sup>er</sup>** : Les ex-décisionnaires de l'OCER ci-après désignés, des cadres de la catégorie B, échelle 5, sont réintégrés dans les effectifs de la fonction publique conformément au tableau suivant :

| N° | Noms et prénoms             | Matricule | Référence texte de recrutement | Observations |
|----|-----------------------------|-----------|--------------------------------|--------------|
| 1. | AMEA (Paul)                 | 139903T   | Arrêté n° 423 du 13/02/91      | /            |
| 2. | IBARRA OTHE (Pascal Nazere) | 140607M   | -/-                            | /            |
| 3. | EYINAMOTO (Innocent)        | 141025Y   | -/-                            | /            |
| 4. | MOUSSOUNDA (René Charles)   | 142229M   | Arrêté n° 424 du 13/02/91      | /            |

**Article 2** : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté à compter de la date de radiation des intéressés et de la solde à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2000, sera publié au Journal officiel, de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 4 Octobre 2000

Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,  
des réformes administratives et de  
la promotion de la femme,



Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie,  
des finances et du budget,

Mathias DZON

**AMPLIATIONS :**

JORC 1  
DGFP/DPME 3  
MFPRAPF/DAF/SST 3  
DGB 3  
DGCF 2  
TOUS MINISTERES 25  
INTERESSES 4  
DOSSIER 12  
SGG/BC 2

SAC